



Sortie organisée à l'occasion de la fête des mares à Pinbo

Lettre d'information du site Natura 2000 des Coteaux du Tursan

ça débroussaille sur les coteaux !



A Castelnau-Tursan, on coupe les genévriers à la tronçonneuse puis les chevaux, sous la voix de leur meneur passionné, transportent les arbres coupés en bas de coteau. Ensuite, des chevaux assurent l'entretien de la zone par pâturage.



Qui peut bénéficier d'un contrat Natura 2000 ?

Les propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre du site Natura 2000 présentant des enjeux de biodiversité.

Plusieurs propriétaires privés ont bénéficié de contrats Natura 2000 pour restaurer les pelouses à orchidées. Cette subvention accordée par l'Etat et l'Union Européenne finance les travaux de débroussaillage, la mise en place d'un pâturage bovins ou équins par la pose et l'entretien de clôtures, par exemple.



Ces actions prises en charge à 100 % sont conduites, au choix, soit directement par le propriétaire soit par une entreprise.



Sur la commune de Clèdes, la première partie du débroussaillage d'un coteau de 3,5 hectares a été réalisée manuellement par une entreprise de réinsertion l'hiver dernier. Des vaches entretiennent l'espace pour limiter la repousse des arbustes.

Vous souhaitez restaurer un coteau embroussaillé ? Pour des conseils, une aide financière, un inventaire sur la faune et la flore, contactez le gestionnaire du site Natura 2000 des Coteaux du Tursan :

Association Landes Nature, Cité Galliane, 40 005 Mont-de-Marsan
marine.hediard@landes.chambagri.fr 05 58 85 44 21



Zoom sur les papillons du Tursan

Ces trois espèces de papillons, fréquentant les coteaux du Tursan, sont d'intérêt communautaire, c'est-à-dire qu'elles sont de plus en plus rares à l'échelle européenne : le Damier de la Succise, le Cuivré des marais et l'Azuré du Serpolet. Dans les coteaux, on les rencontre plus ou moins fréquemment selon les potentialités du milieu .

Les contrats Natura 2000 pour la restauration des pelouses sont favorables aux papillons car leurs exigences écologiques sont importantes en matières ...



d' habitat naturel

Les papillons fréquentent des milieux ouverts (non boisés) qui présentent une végétation herbacée rase, légèrement embuissonnée et un ensoleillement important. L'abandon du pâturage, suivi de la fermeture des milieux, que l'on observe sur le territoire, est une cause majeure de régression de l'Azuré du Serpolet et du Damier de la Succise.

de plantes hôtes

Chaque espèce nécessite une **plante hôte** particulière pour pondre ses œufs. Leur préservation passe donc par la conservation des milieux hébergeant ces plantes, ce qui restreint grandement le développement d'une population.

Tout repose donc sur la préservation d'un milieu ouvert, non boisé.
Le maintien de l'activité agricole et notamment le pâturage est donc essentiel.

Les espèces phares des coteaux calcaires et des dépressions humides



Le Damier de la Succise

Il vit dans les hautes herbes : prairies humides, pelouses sèches, bords de fossés et lisières ensoleillées. Il est présent là où se trouve sa plante hôte : la **Succise des prés**, indispensable pour réaliser son cycle de vie.



Il est reconnaissable par les motifs de ses ailes en damier fauve et jaunâtre. Il a la particularité de posséder une série complète de points noirs sur les deux faces des ailes postérieures dans les derniers damiers orange.

Sa période de vol s'étale sur 3-4 semaines en mai-juin.



Succise des prés



Oseille

Le Cuivré des marais
Il se concentre au niveau des hautes herbes des fonds de vallons humides : prairies humides, bordures de fossés et lisières de boisements. Il pond ses œufs sur le dessous des feuilles ou sur les tiges de différentes **Oseilles**.

Les couleurs de la face supérieure des ailes des individus mâles et femelles sont différentes : les mâles sont orange doré alors que les femelles sont plus ternes avec des tâches noires. Ils sont reconnaissables par la couleur gris bleuté sous l'aile arrière et à une tâche en forme de virgule.

Sa période de vol s'étend de juin à septembre avec deux à trois générations d'individus.



Cuivré des marais mâle



femelle

L'Azuré du Serpolet

Il évolue sur les pelouses sèches des coteaux fortement ensoleillés, où poussent ses plantes hôtes, l'Origan ou le Thym, sur lesquelles il pond.

Le dessus de ses ailes est bleu avec de grosses taches noires et une bordure gris sombre plus ou moins large et le dessous gris. Il est reconnaissable par ses deux rangées de taches noires en bordure du dessous des ailes.

Les adultes volent de juin à août.

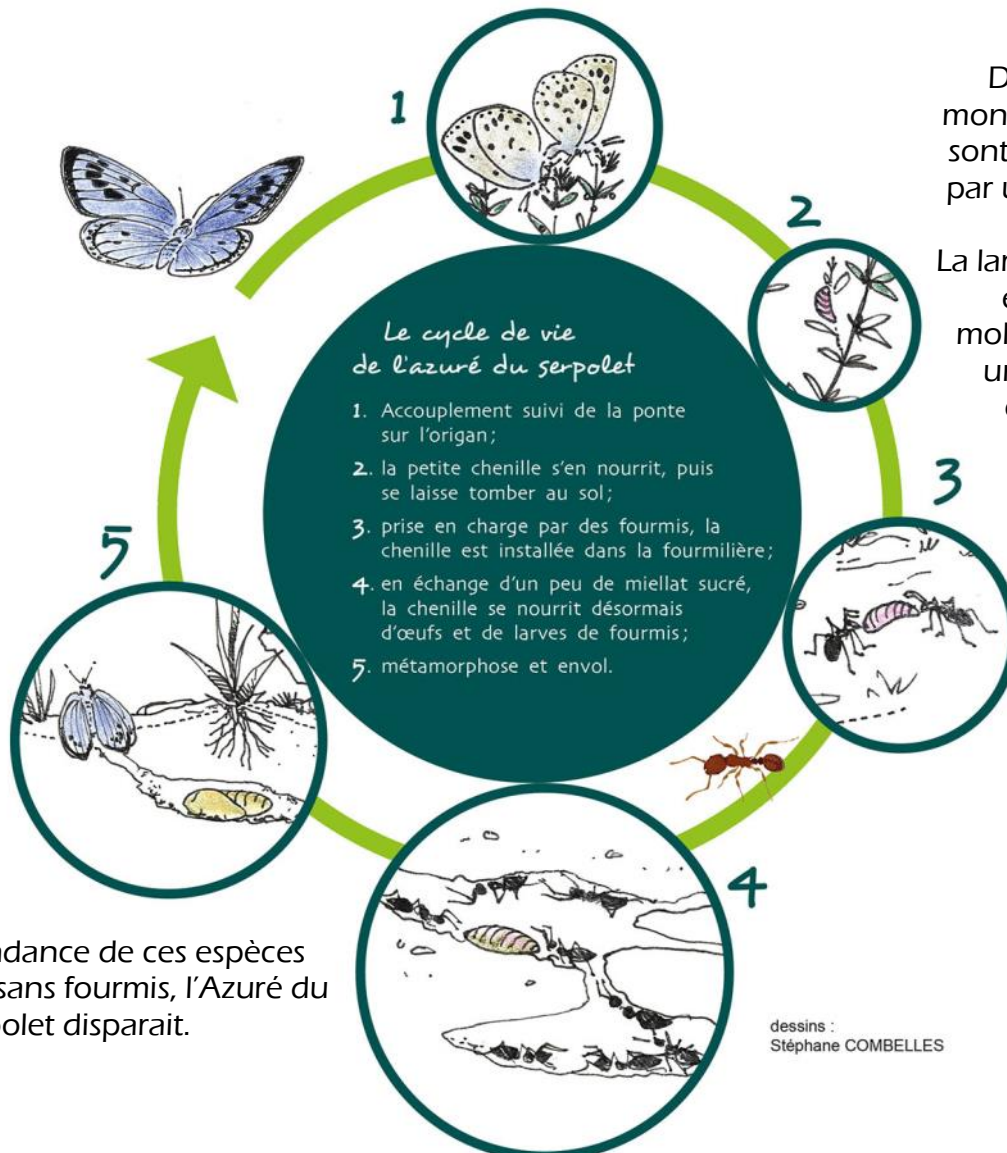


Origan



Cycle de reproduction spécifique, interdépendant des fourmis

Certaines espèces de papillons comme les Lycaenidae dont fait partie l'Azuré du Serpolet vivent en association symbiotique externe avec les fourmis, c'est ce qu'on appelle la myrmécophilie. Le Damier de la Succise est un myrmécophile occasionnel.



Des études récentes montrent que les larves ne sont prises en charge que par une espèce spécifique de fourmis. La larve de papillon relâche effectivement une molécule reconnaissable uniquement par une espèce de fourmi.

L'interdépendance de ces espèces implique que sans fourmis, l'Azuré du Serpolet disparaît.

dessins :
Stéphane COMBELLES

Je suis agriculteur, que puis-je faire pour préserver la biodiversité ?

Les agriculteurs peuvent souscrire des mesures agro-environnementales et climatiques, aussi appelées MAEC. Ce sont des contrats agricoles volontaires permettant d'améliorer la biodiversité sur les parcelles agricoles, pour une durée de 5 ans.

Le principe

L'agriculteur s'engage à respecter un cahier des charges en contrepartie d'une compensation financière payée à l'hectare et par an.

En quelques chiffres ...

Sur le territoire, depuis 2016 :

- 18 agriculteurs se sont engagés dans la démarche
- 165 hectares ont été contractualisés :



● **53 hectares** engagés dans la mesure « **retard de fauche sans fertilisation** » sur des prairies. L'objectif est de retarder la fauche de la prairie de 20 jours en la réalisant après le 10 juin. Ceci permet aux insectes d'avoir le temps d'effectuer leur cycle de reproduction. Les graminées et autres fleurs atteignent le stade de floraison et cela assure le renouvellement naturel de la prairie et sa diversification.



Demi-deuil

- **75 hectares** engagés dans la mesure « **pâturage des prairies et des pelouses des coteaux** ».

Le but est d'assurer l'entretien des prairies et des pelouses par le bétail afin de favoriser les milieux dits « ouverts » (non boisés), favorables à certaines espèces dont nos fameux papillons.

- **40 hectares** engagés dans la mesure « **reconversion de grandes cultures en prairies** ».

Des parcelles en culture de maïs, de blé ou de tournesol sont semées en herbe pour une durée de 5 ans. Cela permet à la faune et aux insectes de pouvoir y trouver une zone de refuge, de reproduction et de nourriture et cela permet également de réduire la pression des produits phytosanitaires.



- **10 mares** engagées qui font l'objet d'actions d'entretien pour maintenir le bon équilibre écologique de ce milieu aquatique.



Vos parcelles doivent être incluses ou voisines du site Natura 2000 des Coteaux du Tursan. Pour vous en assurer et avoir plus de renseignements, veuillez contacter Landes Nature au 05.58.85.44.21.



Landes Nature a une page Facebook, abonnez-vous pour voir nos actualités @LandesNature

Pour des informations complémentaires concernant Natura 2000 dans les Landes, consultez notre site internet : <http://barthesmidouzemarensin.n2000.fr/>



Site Natura 2000
des coteaux du Tursan
FR7200771



Crédits photo : CPIE Seignanx Adour